

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant

le Conseil d'Administration 17

Membres en exercice 17

Présent.e.s ou représenté.e.s

à la séance 12

Excusé.e.s ou absent.e.s

à la séance 5

Délibération n°09-2024-04-02

Subvention Halte Fontenaysienne 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

CCAS
COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqué.e.s le 21 mars 2024, se sont réuni.e.s au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Madame Anne KLOPP, Vice-présidente du CCAS.**

ETAIENT PRESENT.E.S / REPRESENTE.E.S : Mme Anne KLOPP – M. Loïc DAMIANI - Mme Anne-Marie MAFFRE – M. Samuel MULLER – Mme Stéphanie MICHEL – Mme Nacéra LARABI - Mme Chantal CAZALS - M. Martial AUDIN – Mme Françoise BARRUEL – M. Bernard THOREAU - Mme Brigitte VINCENT – M. Bernard MANNEVILLE

EXCUSE.E.S / ABSENT.E.S : M. Jean-Philippe GAUTRAIS - Mme Fatou CAMARA - M. Christophe MATHIEU - M. Marc GROUSSET - M. Bernard LEGER

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF),

VU la délibération n°8-2021-12-14 en date du 14 décembre 2021 adoptant la convention de délégation de l'activité de domiciliation avec l'association La Halte Fontenaysienne,

VU le budget primitif 2024,

CONSIDERANT la nécessité d'attribuer la subvention pour l'année 2024 au titre de l'activité déléguée de domiciliation,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 : D'octroyer pour l'année 2024, une subvention égale à 25 000 euros (Vingt-cinq mille euros) à l'association « La Halte Fontenaysienne » demeurant 32 rue de la Fontaine du Vaisseau 94120 Fontenay-sous-Bois

ARTICLE 2 : Que la dépense sera imputée sur le Budget 2024 du CCAS, chapitre 65

Transmission électronique en

Préfecture du Val-de-Marne

le

Publication

le

Notification

le

Certifié exécutoire

Le Président,

